

n'était-il pas là pour nous garer de toute erreur ? C'est le plus grand honneur, à mon sens, pour Blanchet et la plus sûre garantie de sa valeur que l'estime à lui témoignée par le fameux amateur, dans le soin qu'il avait pris d'adjoindre à sa collection un si beau lot de dessins de votre homme. De qui les tenait-il ? Était-ce de Jean-Jacques de Boissieu « avec lequel M. Mariette était en relation d'amitié », ou les avait-il recueillis dans l'un de ses passages à Lyon en même temps que les deux Horace Le Blanc de Lyon, qui figurent au numéro 1085 du même catalogue Mariette ? J'ai idée, entre nous, que les dessins d'Horace Le Blanc sont infiniment plus rares que ceux de Th. Blanchet : « Le nombre de ses dessins qui nous est parvenu est peu important », dites-vous de celui-ci ; « il paraîtrait, du reste, qu'il n'en a pas beaucoup laissé. » Qu'ils n'aient pas été conservés avec le respect qu'ils méritaient, je le veux bien ; mais je penserais que, par lui-même et par l'ordre de ses travaux, le génie de Blanchet fut abondant, fécond et imagiatif et que sa plume et sa sanguine durent se prêter, lestement et à tous propos, aux inventions sans cesse provoquées du peintre décorateur et de l'architecte. Quoi qu'il en soit, le cabinet du roi fit, par l'intermédiaire de Lempereur, à la vente de Mariette, l'acquisition des « six sujets divers » du n° 1088 et ce sont eux, plus certaines feuilles du n° 1406, qui permettent aujourd'hui aux amateurs de tous pays de juger, selon son mérite, le maître de Lyon, au milieu de ses confrères les plus fameux de l'école de Paris, contemporains de Poussin et de Le Brun, qui tous deux l'avaient fort apprécié durant ses études en Italie.

A vous tout cordialement.

Ph. DE CHENNEVIÈRES.